



Comité départemental de golf du Val D'Oise

TOUR POUSETS PAR EQUIPES CD 95 « Challenge Thomas LEVET » Règlement 2022

Epreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.
Elle se déroule sur 3 épreuves qualificatives pour la finale de Ligue.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

			Equipe
QUALIFICATIONS	Tour 1	Date	Mercredi 13 avril 2022
		Lieux	Golf l'Hermitage
		Clôture inscription	Mardi 5 avril 2022
	Tour 2	Date	Mercredi 18 mai 2022
		Lieux	Golf Saint Ouen l'Aumône
		Clôture inscription	Mardi 5 avril 2022
	Tour 3	Date	Mercredi 22 juin 2022
		Lieux	Golf de Bellefontaine
		Clôture inscription	Mardi 5 avril 2022
Finale	Lieu	Golf Isabella (78)	
	Date	Mardi 5 juillet 2022	
	Clôture inscription	<i>Confirmation d'inscription au plus tard le 29 juin 2022</i>	



Comité départemental de golf du Val D'Oise

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ouverte aux Associations sportives des clubs du Val d'Oise qui pourront présenter 1 équipe (une seule par club) pour ces qualifications
- Le nombre d'équipes par qualification sera limité à **20** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.
- L'équipe sera constituée de **3 joueuses ou joueurs par tour, membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la FFGolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit au plus tard le **mardi 5 avril 2022**.
La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des trois tours.
- Les Equipiers doivent :
 - Etre au minimum en possession du drapeau blanc.
Une tolérance pour l'année 2022 permettra à un club de constituer son équipe avec **un** joueur ayant un drapeau jaune.
 - Avoir un index **supérieur à 43** pour les filles et pour les garçons. L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions des équipiers soit le **5 avril 2022**
 - Les joueurs répondant à ces critères à la date de clôture des inscriptions resteront éligibles durant toute la durée de l'épreuve.
 - En cas de changement de club en cours d'épreuve, un joueur ayant disputé un tour de l'épreuve par équipe ne pourra pas continuer avec son nouveau club.
 - Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée **sur Extranet**.

4. ENGAGEMENTS

- **L'engagement du club doit se faire auprès du Comité par l'envoi de la fiche d'inscription au plus tard le 31 mars 2022** par mail au cdgolf95@sfr.fr et du règlement du droit de jeu de préférence par virement bancaire (ou par chèque à l'ordre Comité Départemental Golf du Val d'Oise) (cf RIB sur la fiche d'inscription)
L'engagement sera confirmé dès réception et le club pourra alors inscrire ses joueurs potentiels sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org> dans la compétition organisée par son Comité.
- **Le droit d'inscription est fixé à 40 €** pour l'équipe.

5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour l'épreuve par Equipes** : au plus tard le **mardi 5 avril 2022** pour inscrire vos joueurs potentiels sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org>.

6. FORMES DE JEU

- **FORMULE** : Formule « Greensome Poucets » : Les 3 joueurs jouent le coup de départ, choisissent une des 3 balles puis alternent sur les coups suivants.
Exemple : si la balle du joueur A est choisie, si C décide de jouer en second, c'est ensuite à B de jouer puis à A, L'ordre ACB est conservé jusqu'à la fin du trou joué.



Comité départemental de golf du Val D'Oise

Strokeplay Brut Score maximum (**8 coups par trou**) selon le barème suivant:

- Trou en 1 ⇒ marque 1 point
- Trou en 2 ⇒ marque 2 points
- Trou en 3 ⇒ marque 3 points
- Trou en 4 ⇒ marque 4 points
- Trou en 5 ⇒ marque 5 points
- Trou en 6 ⇒ marque 6 points
- Trou en 7 ⇒ marque 7 points
- Plus de 7 ⇒ marque 8 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

- **DEPARTS** : En shot-gun à **14h30**.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Epreuve par équipes :

Parcours de 9 trous aménagé de type « parcours orange » : départs uniques comprises entre 90 et 200 mètres du green.

8. INFORMATIONS

8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

8.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des **suiveurs de parties accrédités** par la Ligue ou le Comité

8.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

9. CLASSEMENT

L'épreuve se déroulera en 2 phases :

- 1) Qualifications
 - organisées **par les Comités Départementaux**
- 2) Finale
 - organisée **par la Ligue**.



Comité départemental de golf du Val D'Oise

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative (par équipe ou individuelle) donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points
1 ^{er}	195
2 ^{ème}	155
3 ^{ème}	125
4 ^{ème}	105
5 ^{ème}	95
6 ^{ème}	85
7 ^{ème}	80
8 ^{ème}	75
9 ^{ème}	70
10 ^{ème}	65
11 ^{ème}	60
12 ^{ème}	56
13 ^{ème}	52
14 ^{ème}	48
15 ^{ème}	44
16 ^{ème}	40
17 ^{ème}	37
18 ^{ème}	34
19 ^{ème}	31
20 ^{ème}	28

Si des équipes sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 125 points ; 4^{ème} 105 points ; 5^{ème} 95 points $(125+105+95) / 3 = 108,33$ points. Les équipes à égalité auront donc chacune 108,33 points.

9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

○ Epreuve par Equipes :

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 3 épreuves organisées par le Comité (un club ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points de la ou des 2 épreuves).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points puis sur le meilleur résultat en points.
Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur les 6 derniers trous du moins bon résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou. Puis sur les 6 derniers trous du meilleur résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou.
Cas particulier : Si ce 2^e système de départage engage des équipes n'ayant pas joué le même nombre de tours, ce départage sera effectué sur les parcours communs.
- Seront qualifiés pour la Finale **la 1^{ère} équipe de chaque Comité**
- En complément, pour arriver à un total de 18 équipes en finale, seront qualifiés par poules qualificatives 1 ou plusieurs équipes supplémentaires par rapport au nombre d'équipes engagées sur les qualifications
- Les clubs qualifiés pour la Finale devront constituer leur équipe avec des joueurs ayant participé à au moins un tour de qualification.



Comité départemental de golf du Val D'Oise

- **Classement de la Finale :**
La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.
Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

11. PRIX

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET :

Le club vainqueur par équipes sera récompensé.

Un goûter clôturera cette journée.



Comité départemental de golf du Val D'Oise

TOUR POUSETS
« Challenge Thomas LEVET »
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirmez l'inscription d'une équipe au Tour Poucets par Equipes
(droits d'inscription : 40 euros)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise 172, rue de Paris 95150 Taverny.)

Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
COMITE DEPT DU GOLF DU 95

Domiciliation
SG TAVERNY MAIRIE (01957)
189 RUE DE PARIS
95150 TAVERNY

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01655	00037275514	58

IBAN : **FR76 3000 3016 5500 0372 7551 458**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

P.-S. : LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXÉE AU 31 MARS 2022



Comité départemental de golf du Val D'Oise

TOUR POUSETS 2022

A FAIRE PARVENIR PAR MAIL AU COMITE DU VAL D'OISE LE MERCREDI PRECEDENT LE TOUR CONCERNE (cdgolf95@sfr.fr)

CLUB DE :

Tour 1

Tour 2

Tour 3

Finale

COMPOSITION DE L'EQUIPE

(Les 3 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)

	Nom	Prénom	Index arrondis
N° 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :